



CONDITIONS DE PARTICIPATION – COFFEE CUP by SIAL 2012

Seul votre paiement validera votre inscription

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

20 Avril 2012

LES PRODUITS ADMIS

Les cafés en grains présentés doivent répondre aux critères suivants :

- Note supérieure ou égale à 80 sur l'échelle d'évaluation de la S.C.A.A. (Specialty Coffee Association of America)
- Etre torréfié
- Justifier de leur lieu de production ainsi que de leur composition*
- Capacité de production pouvant répondre aux demandes du marché canadien
- Aucune marque de distributeurs n'est acceptée

*Joindre un historique du café avec un profil de goût accompagné de sa certification au besoin.

LES CATÉGORIES

Le participant doit déterminer la catégorie dans laquelle il souhaite présenter son produit et la spécifier lors de son inscription. Il existe 2 catégories: cafés conventionnels et cafés certifiés.

Chaque participant peut inscrire un ou plusieurs produits. Toutefois, il ne peut présenter que 2 produits par catégorie.

CONCOURS

La présélection et la sélection des lauréats se dérouleront selon les règles de dégustation de la Specialty Coffee Association of America (S.C.A.A.) par un jury d'experts indépendant. La décision du jury est définitive et sans appel. Les résultats du concours seront annoncés lors du SIAL Canada 2012. Aucune justification ne sera apportée à l'issue du jury.

Date du jury : 7 mai 2012

CHOIX DU FORFAIT

Le forfait 1 : participation au concours 2012 + exposition de votre produit dans l'espace COFFEE CUP by SIAL + référencement dans le catalogue officiel du salon.

Le forfait 2 : forfait 1 + dégustation de votre produit dans l'espace COFFEE CUP pendant la durée du SIAL Canada 2012 qui se tiendra du 9 au 11 mai 2012 + liste des potentiels acheteurs ayant visité cet espace.

Le forfait 3 (offre exclusive limitée à 1 seul participant ET dédiée à un exposant seulement) :

forfait 2 + dégustation de votre produit à l'entrée principale du salon.

SIAL Canada s'engage à fournir une surface nue à proximité de l'entrée principale du salon. Tous les équipements et frais liés à l'opération sont à la charge du client.

1 seule restriction à suivre : servir une quantité maximale de 2 onces par café soit 56 ml.

Note importante sur la dégustation dans l'espace COFFEE CUP by SIAL:

En choisissant le forfait 2, vous pouvez faire déguster votre café dans l'espace COFFEE CUP by SIAL pendant toute la durée du SIAL Canada. Les dégustations seront faites par un hôte ou hôtesse professionnel. Ce dernier scannera l'identité de tous les visiteurs présents et la liste de ces personnes vous sera remise après le salon. Pour rappel, les visiteurs du SIAL Canada sont des acheteurs professionnels provenant de la distribution alimentaire, de l'hôtellerie et de la restauration.

Merci de noter qu'il est interdit d'exploiter l'espace COFFEE CUP by SIAL pour négocier et promouvoir son café en personne.

ENVOIS DE VOS ÉCHANTILLONS

Date limite de réception : 04 mai 2012

QUANTITE :

- Si vous avez choisi le **forfait 1** : envoyez **5 X 1 livre** de café en grains
- Si vous avez choisi le **forfait 2** : envoyez **15 X 1livre** de café en grains (5 pour le concours et 10 pour la dégustation)
- Dans le cas du **forfait 3**, envoyez **15 X 1 livre** de café en grains.

Les quantités nécessaires à la dégustation sur le salon seront étudiées avec Magalie Moreau, responsable des évènements spéciaux.

Quelque soit le forfait choisi, merci de nous envoyer 2 paquets de votre produit dans son emballage commercial pour exposer sur l'espace COFFEE CUP by SIAL.

ADRESSE :

COFFEE CUP by SIAL - SIAL CANADA

À l'attention de : Magalie MOREAU

300 rue Léo-Pariseau, bureau 1100

C.P. 159, Place du Parc

Montréal, QC H2X 4A4

Canada

INSTRUCTIONS POUR L'ENVOI :

1. **Chaque produit doit porter l'identification :**
 - de la date de la torréfaction.
 - de son, ou ses, pays d'origine
 - du producteur et torréfacteur dont il provient.
2. Indiquer sur le paquet/colis : « **destiné à un concours de café** »
3. Indiquer sur la lettre de transport qui accompagne le paquet/colis : « **L'expéditeur est responsable des frais de douanes, des taxes et transport** »
4. Indiquer sur la facture commerciale qui accompagne l'envoi :
Code tarifaire douanière : 0901.21
Code TPS : 59

IMPORTANT :

1. AUCUN ÉCHANTILLON NE POURRA ÊTRE RÉCLAMÉ NI RÉEXPÉDIÉ.
2. TOUS LES ÉCHANTILLONS DOIVENT ÊTRE DÛMENT EMBALLÉS. L'organisateur ne pourra être tenu responsable de la non-évaluation du produit suite à un incident lors du transport.
3. LES FRAIS D'EXPÉDITION ET – LE CAS ÉCHÉANT – DE DÉDOUANEMENT SONT À VOTRE CHARGE. Si vous confiez l'envoi à votre propre transporteur, assurez-vous d'acquitter les frais de dédouanement, droits et taxes auprès de celui-ci sinon la livraison pourrait être retardée. Faites un suivi de votre colis avec votre transporteur jusqu'à la livraison. La marchandise doit être dédouanée et livrée chez SIAL Canada avant le 04 mai 2012 (comptez un délai de 10 jours pour les formalités douanières). Au besoin, contactez notre courtier en douane officiel **North American Logistics Services Inc.**, M. Fernando VERA au 514-868-6650 ou fvera@nalsi.com
4. LA RECEPTION DE VOS ECHANTILLONS APRES LE 04 MAI 2012 ENTRAINERA LA NON-PARTICIPATION DE VOS PRODUITS AU CONCOURS. En aucun cas, l'organisateur ne sera tenu responsable et aucun remboursement ne sera effectué.

PAIEMENT

Seul le paiement validera l'inscription.

Des frais de 15\$ CAD seront appliqués pour chaque paiement par virement bancaire international. Des frais de 3% seront appliqués pour les paiements par carte de crédit.

MODALITES D'ANNULATION

En cas d'annulation, aucun remboursement ne sera effectué.